

## Communiqué de presse du 13 février 2020

### **RÉACTION EN DEMI-TEINTE DE PROMÉTERRE AU PROJET DE POLITIQUE AGRICOLE PA22+**

Le message du Conseil fédéral sur la politique agricole PA22+ suscite un sentiment mitigé de la part de Prométerre. Si l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre salue certaines incitations à l'amélioration de la production agricole, elle regrette d'autres évolutions en matière de paiements directs et de contraintes écologiques qui n'apportent pas du tout les simplifications attendues par le monde paysan, et renforcent les exigences tout en diminuant l'enveloppe financière.

Quel visage revêtira la politique agricole suisse dès 2022 ? Le Conseil fédéral a transmis son message au Parlement qui devra le traiter dans les prochains mois. Le texte donne un nouveau cadre à l'octroi des paiements directs. Après la consultation de l'an passé, le gouvernement présente quelques bonnes évolutions aux yeux de Prométerre, en particulier en matière de professionnalisation, de soutien à l'évolution des systèmes de production et de mesures plus réalistes pour promouvoir la biodiversité. Dans le même esprit durable, il faut saluer une palette de contributions incitant les professionnels à réduire leur impact environnemental. Le gouvernement répond aussi aux besoins agricoles de gestion des risques climatiques extrêmes en prévoyant de cofinancer des assurances récoltes. Sur les plans du marché et du droit foncier, le maintien, respectivement l'amélioration des règles actuelles est une bonne issue.

#### **Où est la simplification promise ?**

Le système présenté est en revanche moins convaincant dans son incapacité à simplifier la vie des agriculteurs, maintenant sur eux une pression administrative particulièrement forte. L'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre constate par ailleurs que le budget global prévu est en baisse (près de 120 millions sur une enveloppe globale de 13,8 milliards), démontrant que l'on demande toujours davantage de prestations à l'agriculture tout en lui proposant une dotation réduite.

En vue de réduire la complexité croissante des exigences, Prométerre rejette la nouvelle forme de régionalisation forcée des prestations existantes de l'agriculture pour la qualité du paysage et les réseaux écologiques. S'il est une nécessité de développer des stratégies agricoles régionales, c'est davantage dans le cadre du renforcement du soutien aux investissements et infrastructures rurales soutenant la production agricole et sa mise en valeur, en particulier dans le cadre d'une nécessaire adaptation de l'agriculture aux conséquences du réchauffement climatique.

#### **Moyens discutables pour réduire les produits phytosanitaires et les fertilisants**

Sur la question des produits phytosanitaires, PA22+ se veut à la fois une réponse aux deux initiatives sur le sujet, prochainement soumises au peuple, et un complément de l'initiative parlementaire « Réduction des risques découlant de l'utilisation de pesticides », mise en

consultation cette semaine. Cette dernière a l'avantage d'élargir le champ d'action des efforts à d'autres domaines que l'agriculture, qui ne peut être tenue pour seule responsable des effets des multiples micropolluants sur l'environnement ou la santé. La proposition du Conseil des États pour les produits phytosanitaires, comme celle du Conseil fédéral pour le phosphore et l'azote, restent très asymétriques, ne fixant des objectifs quantifiés qu'à l'agriculture, et se déchargeant de surcroît sur celle-ci de la responsabilité entière de la mise en œuvre au travers d'interprofessions, certes constituées, mais qui semblent bien mal armées pour se substituer à une responsabilité qui incombe ici principalement aux pouvoirs publics. Il est important d'œuvrer à un meilleur encadrement de l'utilisation des produits phytosanitaires et à la réduction des risques qui leur sont propres. Le monde paysan ne pourra toutefois pas assumer seul cet ambitieux et complexe objectif, pas davantage qu'il ne pourra résoudre les contaminations provenant de l'industrie, de la construction, de la médecine ou des ménages.

**Prométerre** est l'association faitière vaudoise de défense professionnelle et de promotion des métiers de la terre et la Chambre d'agriculture du canton de Vaud. Outre la défense des intérêts généraux de l'agriculture vaudoise, **Prométerre** propose des services et du conseil aux exploitants agricoles et viticoles. Elle tient également le secrétariat d'organisations professionnelles et assume des mandats publics. **Prométerre** compte environ 3000 membres individuels, 33 organisations sectorielles et plus de 150 collaborateurs. Son siège est à la Maison du Paysan, à Lausanne.

Renseignements complémentaires :

M. Claude Baehler, président de Prométerre – 079 274 00 61, [c.baehler@prometerre.ch](mailto:c.baehler@prometerre.ch)

M. Luc Thomas, directeur de Prométerre – 079 779 30 83, [l.thomas@prometerre.ch](mailto:l.thomas@prometerre.ch)

[www.facebook.com/prometerre](https://www.facebook.com/prometerre)